



Paris, janvier 2018

Chère consœur, cher confrère,

Vous êtes journaliste et vous souhaitez adhérer à l'Association des Journalistes du Tourisme, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Peuvent devenir membres actifs de l'association, les journalistes titulaires d'une carte de presse et qui collaborent régulièrement depuis un an au moins à une rubrique tourisme. A titre exceptionnel, la commission adhésion pourra proposer au conseil d'administration de valider l'adhésion d'un journaliste non possesseur de la carte de presse.

Tout journaliste répondant aux critères demandés souhaitant devenir membre de l'association doit faire la demande par courriel à la Présidente et être parrainé par un journaliste membre de l'association.

Pourquoi adhérer à l'AJT ? Parce que l'association se transforme et que chaque adhérent est précieux. Nous voulons continuer à être une référence dans notre métier, celui de journaliste expert du monde du voyage.

Cette expertise que nous partageons, il fallait aussi la faire connaître. Nous avons désormais à nos côtés une agence de communication (Cythéa) chargée de revaloriser notre image, de nous entourer de nouveaux partenaires, dans un cadre plus large, et dont la venue profitera tout autant à ceux qui, fidèles, nous suivent depuis le début.

Dans un esprit "club", les adhérents de l'AJT pourront bénéficier d'avantages qui s'étofferont peu à peu, telles des réductions sur le matériel photo, des formations techniques gratuites, etc.

Aux côtés de nos partenaires, anciens ou nouveaux, l'AJT compte aussi renforcer les moments de convivialité, mais aussi, fédérer les gestes de solidarité dans des actions communes. Nous allons aussi affirmer différemment notre expertise à l'occasion des salons de tourisme, en diffusant par exemple, un journal de 4 pages lors du Salon mondial du tourisme (SMT), en mars 2018.

A réception, votre dossier (voir procédure d'adhésion ci-dessous) sera étudié par la commission adhésions qui validera, ou pas, votre adhésion définitive. Attention, les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. **Merci de veiller à joindre toutes les pièces demandées.** Votre chèque n'est encaissé que si votre adhésion est validée.

Attention, **votre dossier complet doit nous parvenir avant le 15 février 2018.**

A très bientôt.

Très sincèrement,

Evelyne Dreyfus, présidente de l'AJT



## Procédure d'adhésion

### Composition du dossier

1. Chèque de 65 euros à l'ordre de l'AJT
2. Fiche de renseignements jointe, à compléter
3. Carte de presse 2017 recto-verso si détenue (en PDF ou image jpeg)
4. Demande d'adhésion adressée à la Présidente de l'association
5. Courrier/courriel de parrainage signé par un parrain
6. Cinq articles publiés en 2017 (article papier ou internet) : en PDF, image jpeg ou liens vers le site internet.

Pour qu'un média figure en face de votre nom, vous devez produire 3 articles du même média. Pour ceux qui collaborent régulièrement à plusieurs titres, il faut à chaque fois 3 justificatifs par titre. Les médias cités se limiteront à 5 maximum, faites votre choix.

7. Ou pour ceux qui sont en poste dans une rédaction ou qui collaborent toute l'année à un titre, l'attestation de collaboration jointe à ce courrier.
8. Liste récapitulative des justificatifs fournis jointe à ce courrier
9. Photo format nom.prenom.jpg

### Envoi du dossier

#### **Par courrier :**

Tous les documents indiqués à l'adresse suivante :

AJT - Jean-Claude Georget - 140 boulevard Eugène Decros - 93260 LES LILAS

Photo par mail à [permanence-ajt@ajt.net](mailto:permanence-ajt@ajt.net)

#### **ou mixte courrier / internet :**

- Documents 1 et 2 par courrier à l'adresse ci-dessus
- Documents 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 par email à [adhesions-ajt@ajt.net](mailto:adhesions-ajt@ajt.net) (PDF, fichier jpeg, liens).

Pour tous renseignements, contacter François Rousselle, responsable de la commission adhésions ([adhesions-ajt@ajt.net](mailto:adhesions-ajt@ajt.net) ou au 06 75 24 84 98).



## Annuaire AJT 2018/2019

### Attestation de collaboration journalistique : Rubrique tourisme

Je soussigné(e)

.....

- Directeur de la Rédaction  
 Rédacteur en Chef  
 Chef de service (cocher la case correspondante)

Organe de presse : .....

atteste que : .....

peut figurer dans **l'Annuaire 2018/2019 de l'Association des Journalistes  
du Tourisme** en qualité de (cocher la case correspondante)

- Journaliste permanent  
 Journaliste pigiste

A.....

le.....

**Cachet de l'entreprise**

Signature



## Liste des justificatifs à remplir

Afin de faciliter le travail de la Commission Adhésion-readhésion, nous vous remercions de remplir cette fiche et de la joindre à vos justificatifs de publication (envoi par email ou par La Poste).

Comme le protocole d'adhésion nécessite 5 justificatifs, merci de remplir les 5 lignes.

**Rappel :** Pour qu'un média figure en face de votre nom, vous devez produire 3 articles du même média.

Les trois premières lignes du tableau Word doivent donc concerner le même titre ou média. Pour ceux qui collaborent régulièrement à plusieurs titres, il faut à chaque fois 3 justificatifs par titre. Les médias cités se limiteront à 5 maximum, faites votre choix.

### Prénom et nom du journaliste :

Titre du média	Sujet de l'article	Date de parution	Remarques
<i>Exemple 1 :</i> Grands Reportages	Inde	16/01/17	5 pages sur l'Inde, voir photocopies jointes
<i>Exemple 2 :</i> Le Journal du Net	Birmanie	22/02/17	Article en ligne ici : <a href="http://www.journaldunet.com/birmanie">www.journaldunet.com/birmanie</a>
1			
2			
3			
4			
5			



## Fiche de renseignements JOURNALISTE

pour publication sur le site et dans l'annuaire de l'AJT

**A retourner intégralement complétée et signée, avec tous les justificatifs demandés**

<b>Nom</b>		<b>Prénom</b>	
<b>Pseudo(s)</b>		<b>N° carte de presse</b>	
<b>Journaliste permanent</b> <input type="checkbox"/>		<b>Journaliste pigiste</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Qualification</b> (au choix)			
<input type="checkbox"/> Rédacteur-en-chef	<input type="checkbox"/> Chef de service	<input type="checkbox"/> Rédacteur-en-chef adjoint	<input type="checkbox"/> Grand reporter
<input type="checkbox"/> Chef de rubrique	<input type="checkbox"/> Journaliste reporter d'images	<input type="checkbox"/> Rédacteur-photographe	<input type="checkbox"/> Photographe-rédacteur
<input type="checkbox"/> Rédacteur-photographe	<input type="checkbox"/> Rédacteur	<input type="checkbox"/> Photographe	<input type="checkbox"/> Journaliste multimédia
<input type="checkbox"/> Autre (préciser)			
<b>Coordonnées professionnelles</b> (obligatoires pour les journalistes en poste dans une rédaction)			
Support			
Adresse			
Code Postal	Ville	Pays	
Téléphone fixe		Téléphone portable	
Adresse mail (en lettres capitales)			
Adresse media online (en lettres capitales)			
<b>Spécialités</b> (5 maximum, exp : jardins, architecture, chasse, tourisme pour ado...)			
<b>Coordonnées personnelles</b> (obligatoires pour les pigistes, si elles diffèrent des coordonnées professionnelles pour les permanents)			
Adresse			
Code Postal	Ville	Pays	
Téléphone fixe		Téléphone portable	
Adresse mail (en lettres capitales)			
Adresse site/blog (en lettres capitales)			
<b>Collaborations</b> régulières pour les pigistes, annexes pour les permanents 10 maximum, chacune avec 3 justificatifs		1	
2	3	4	
5	6	7	
8	9	10	
<b>Parrain</b>			

Je soussigné(e) ..... autorise l'AJT, conformément aux directives de la CNIL, à publier sur son site internet les mêmes informations que dans son annuaire imprimé.

Fait à .....

Le .....

Signature